

Lyon le 28 Juillet 1886.

M. Gourret éluon des voix dans une station maritime quelconque, à Recalcaton, à Concarneau, que les je? Comme il finirait à notre Paster, l'embarras ne se fait à cet égard, alors-ci lui répondrait?

Il emportez le bon dans un aquarium si importe lequel, mais ne nous le envoyez pas à Lyon; ce n'est pas possible. C'est ici et entre nous, bien entendu. J'ai écrit à M. François que j'avais demandé la nomination et que je l'engageais à faire approuver sa candidature auprès de M. Liard.

J'espère que vous êtes parti de Nantes samedi de votre saison l'après-midi.

Je vous prie d'agréer, mon bien cher Maître, l'assurance de mes sentiments affectueux

Henri Sicard

Monseigneur et bien cher Maître

je vous suis reconnaissant de la peine de confiance que vous m'avez donnée en me communiquant la lettre ci-jointe de M. Gourret; vous pourrez compter sur ma discrétion absolue. Que M. Gourret ait donc à vous demander de l'attacher à votre laboratoire de Bayonne, dans le cas où la chose serait possible, c'est fort bien, et il est plus intéressant, en effet, de le livrer à ses études personnelles au bord de la mer que de faire des Conférences ou de diriger des Théâtres prestigieux dans une Faubourg, mais qu'il est peu qu'une position officielle à Bayonne pourroit le concilier avec celle qu'il occupe à Lyon, ville qui me parait bien

... marseillais - Et il a cette idée depuis longtemps, comme il le dit, pourquoi ne m'en avoir jamais parlé ? à la vérité il devait penser ma réponse. C'est que les Conférences & les travaux pratiques ayant bien toute l'année, il n'était pas possible qu'il conservât de conditions à Lyon et partât les moros à Bruxelles - Il est bien évident qu'il ne peut entreprendre ici des études de faunes marines, mais que ne voulait-il à Marseille ! Cela est bien mieux valut pour tout le monde -

Au moment où je vous écrivis votre lettre je venais de vous écrire à Paris, où je pensais que vous étiez peut-être de retour à cause de la réunion du Conseil Supérieur - C'était à propos de M. François. Je l'ai proposé en effet au choix de M. Liard pour la position de maître de Conférences dans laquelle je demandais pour les

conditions dont je vous ai parlé, que M. Gourret me fait pas maintenant. Je sais que le Professeur Léonie^{de} Académie, M. Charles, a fortement insisté dans une audience qu'il a eue récemment avec le Directeur pour qu'il adoptât ma proposition. La seule difficulté, c'est que M. Liard ne soit que faire de M. Gourret ; il est pourtant bien convenable qu'il se tienne à Lyon sans dommage pour l'enseignement de notre Faculté. Si, dans ces conditions, je Vous prie d'un de votre influence en faveur de la S. D. pour que nous l'obtinions - Je suis persuadé que M. François a les qualités nécessaires pour remplir avec succès les fonctions de Maître de Conférences, & la longue conversation que j'ai eue avec lui m'a donné l'assurance que nous nous entendrions parfaitement - Il y aurait-il pas moyen pour M. Liard de céder

Lyon le 15 juillet 1889



Monsieur Abelin chez Martini

pouvoient être rattachés à leur véritable rôle... C'est à
dire servir à l'enseignement des Applications. M. J.
aurait à examiner au fur et à mesure des examens si
certaines des choses qui existent actuellement répondent
à ce caractère spécial qu'elles devraient avoir. Voilà, mais
il faudra toujours que les Sciences appliquées, comme
la Physique ou la Médecine militaire, soient professées
dans les Facultés ou Écoles. Depuis longtemps tout
est confus à l'égard. Cependant que les cours de
Chimie pure sont faits à l'Ecole de Pharmacie, un
enseignement de la Chimie biologique est institué à
la Sorbonne (?) et il faut que celle-ci n'a qu'une branche
de Botanique. Il y a une branche de Physiologie à
l'Ecole de Pharmacie. Or, dans il y aurait quelque
chose à faire pour la bonne coordination des forces
dont dispose l'enseignement supérieur - mais la question
est plus complexe qu'on ne parvient le penser au
Ministère, et la preuve qu'elle n'a pas été comprise
la voici :

La question posée par la lettre ministérielle
relativement au transfert dans les Facultés des
Sciences de l'enseignement des Sciences des
accessoires dans les Facultés de Médecine, ne
comporte pas une simple réponse par oui ou par
non. Il y a là une forme d'île à faire sur les
bases que vous avez exposées dans la Procès
Scientifique et qui sont celles que l'on voudrait
voir adopter à Lyon, mais cette modification
de l'enseignement ne peut se faire dans un
ensemble de manières relatives aux baccalauréats
d'une part, et d'autre part à la scolarité des étudiants
en Médecine. C'est bien aussi que je vis -

Il est certain que l'instruction scientifique qu'il faut
necessaire aux jeunes gens qui se distinguent à la carrière

médicale pour et doit leur être donnée dans les Facultés des Sciences. Aujourd'hui ils arrivent à la Faculté de Médecine avec un bagage insuffisant et, par le fait, la première année d'études est partiellement consacrée à leur donner les connaissances qui doivent leur permettre d'abord quand ils sont admis à prendre leur première inscription. Le baccalauréat n'est pas que ce qu'il s'agit d'être, à défaut du baccalauréat complet, ne donne pas une garantie suffisante de leur inscription à une discipline scientifique. Il a à ce point de vue spécial, le baccalauréat dit complet n'a pas plus de valeur, car le programme de l'examen ne renferme pas le moindre élément d'histoire naturelle. Il est vrai qu'on exige des étudiants en médecine le baccalauréat ès lettres et que celui-ci comporte quelques notions de Sciences naturelles, mais nous savons à quel point sont dans la pratique. Les questions les plus aiguës sont visées au programme - par exemple, les localisations cérébrales, et les candidats n'ont aucun des

connaissances nécessaires. Aussi deux fois bachelier ils arrivent au début de leurs études médicales ne sachant pas grand chose en fait de sciences. C'est cela est à réformer. Depuis longtemps nous avons demandé qu'il n'y eût qu'un examen, qu'on appellerait baccalauréat ou autrement, justifiant d'études scientifiques complètes. Ce pourrait être le baccalauréat ès lettres actuel, convenablement révisé. Puis, correspondant à une amie d'études scientifiques dans les Facultés des Sciences, il sera la distinction prise par les lettres, deux baccalauréats, l'un ès Sc. mathém. et physiques, l'autre ès Sc. physiques et naturelles. La dernière serait exigée des jeunes gens qui continuaient d'étudier en Médecine ou en Pharmacie. De cette façon il soit indubitablement ils pourraient acquérir dans les Facultés des Sciences les connaissances qui leur font actuellement défaut quand ils débutent et qu'ils sont indispensables. Alors les études consacrées aux sciences seraient accueillies dans les Facultés de Médecine ou les Écoles de Pharmacie.

On commence par mettre Paté en dehors de la réforme proposée pour la province. C'est formellement dit dans la lettre ministérielle qui nous a été envoyée. J'avoue que personne parmi nous n'a pu comprendre comment ce qui serait bon à Bordeaux ou Lyon pourrait être mauvais à Paris. Est-ce donc affaire de l'Académie ?... Il faudra toutefois, comme il faut pour réaliser une réforme qui est désirable, joli et épique. Si elle ne devait pas s'appliquer partout, du moment que cette réforme comporterait nécessairement de nouvelles conditions de scolarité ? or, c'est là un point qui me paraît indiscutable. La première année de médecine ne devrait plus être consacrée aux études physico-chimiques et naturelles, les étudiants qui auraient passé par les Facultés des Sciences pour acquérir les connaissances de cet ordre, ayant été dispensés dans les Facultés de médecine, délibérément et au moyen par ce qui a maintenant la seconde année d'études.

où l'on fait de l'Anatomie et de la Physiologie. Le premier examen de Delatot devrait être mal placé à la fin de la première année, ne devrait poster que sur les applications des Sciences à la médecine. Il faut conveignent venir à la véritable place, à la fin des études, comme l'assimilation de Delatot. C'est là la simplicité; si vraiment on veut à faire quelque chose, car, à mon sens, mieux vaut faire un journé encore toute mesure que de ne pas prendre d'autre. Celles qui sont nécessaires pour constituer une véritable réforme.

Je me suis hésité à vous répondre longuement, trop longuement, il pourroit que de l'offenser j'avois de cela l'avis à quoi bon vous en dire davantage, puisque je connais votre opinion et que je n'ai qu'un peu à former, c'est qu'elle soit partagée par le Conseil Supérieur.

LABORATOIRE
HIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Tous priez d'agréer, Monsieur Et leur Maître,
L'obligance de mes sentiments bien affectueux
Marie Sicard

Lyon le 4 Janvier 1888 -

Monsieur. Il bien cher Maître

Notre amable lettire vient de m'arriver
au moment où j'allais moi-même vous
écrire pour vous envoier mes bien cordiales
sincérités à propos de cette nomination de
Commandeur d'Appelansis, avec tous vos
amis & tous vos siens, à cette haute distinction
qui convient si justement la place que vous
occupez à la tête de la Logerie française,
pour vos travaux, par cette enseignement et,
ce qui vaut aussi d'être compté, par votre
enseignement aux initiés de cette science
pour laquelle on n'a plus fait que vous -
Je suis donc très heureux de vous en délivrer



et bien sincérement.

Je vous suis bien reconnaissant de
l'intérêt que vous me portez & dont vous
voulez de me donner une nouvelle preuve.
Si ce propos je ne saurais venir d'un complot
j'attache de plus à la lettre par laquelle
vous avez bien voulu me l'envoyer le regret
que vous a causé mon innocence. Je resterai
l'obligé des amis qui pensent que j'en des-
toue à la déposition pour leur bienveillance
à mon égard et je resterai particulièrement
le vôtre. C'est là le seul souvenir que j'en
veuille garder.

Je vous prie d'agréer, très cher Maître,
l'assurance de mon affectueux souvenir.

Henri Sicard

CABINET
DU
DOYEN

Faculté des Sciences de Lyon



Lyon le 20 juillet 1888

Bien cher Maître

Si vos projets n'ont pas été modifiés vous devrez être de retour à Paris et j'espère que vous y trouvez une bonne satisfaction de votre Cours à Paris.

Je vous suis reconnaissant de la bonne lettre que vous m'avez écrite et du désir que vous m'avez l'invité à venir le 16 Juillet suivant pour暮 une expérience au sujet de laquelle, à vrai dire je m'en faisais grise d'illusion, ce qui m'a écrit s'étant bien avantage que j'aurais pu l'écouter. Merci de tout cœur pour les bons souhaites et votre bienveillant appui.

La affaire de l'Hebdomadaire est terriblement compliquée, et si vous aviez que je ne vous pas l'expliquer quel moyen on pourrait aboutir à la solution qui nous serait agréable. Il y a là beaucoup.

ARCHIVES

personnalités en présence qui paraissent au plein état d'hostilité, et sur lesquelles il faut à un moins bon (M. de Tol & Barrois) qui s'opposeroit au projet dont nous avons parlé. Ignore quelle est la position officielle de ce M. Bessières, mais je crois que le Régiment de l'Armée, sous le commandement de l'Amiral, peut être - Il serait sans doute possible de s'entendre avec M. de Rosnay et de faire une station française à Basse-Terre, mais cette combinaison échoueroit certainement à la tête de la Nation. Pour résoudre maintenant M. de Tol & Barrois, comment tourner cette difficulté ?

Il faudrait d'abord que M. Léard soit favorable à l'idée et disposé à faire le nécessaire pour que les Etats généraux ne s'empêtrassent pas de Villefranche avec Tol. Je j'aurais quinze que des Allemendois et il est difficile de voir que jusqu'à la bataille de la baie de Basse-Terre n'a tenu qu'à des travaux publics en Allemagne. Comment faire ? Nous n'en ayons pas l'autorité pour traiter cette question et pour la résoudre, si la chose est faisable.

Si vous trouvez bien en partie le nécessaire à M. Léard, je ne puis que vous renvoyer de cette précision concernant dans lequel il n'y aurait rien à toucher, mais pour cette intimité entre mon collègue M. de Rosnay et l'autorité et le Ministère de l'Intérieur peut-être possible. C'est tout, comme vous le savez, une superbe chose pour notre Université. Voilà qui nous manque c'est l'argent. Si Bischoppin remet faire pour la station maritime ce qu'il a fait pour l'Observatoire de Rio ! cela qui serait mieux.

Parbleu également, bien sûr. Basse-Terre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

H. Sicard

P.S. Je me suis assuré que tous les bateaux d'armes avaient été envoyés soit à Basse-Terre, soit à Bangalo. Nous ayons actuellement à Basse-Terre une grande armée de Paul Pignon qui est plein de zèle pour les études de Zoologie.

CABINET
DU
DOYEN



Faculté des Sciences de Lyon

Lyon le 25 Novembre 1889

Monsieur Et Bon sur Martie

J'allaïs précisément vous écrire pour vous annoncer que c'était M^r. Kehler qui m'étais envoié de Nancy quand j'ai reçu votre lettre dans laquelle je vois que vous aviez deviné cette nomination. J'ignorais absolument qu'il fut question de M^r. Kehler pour prendre la succession de M^r. Chabry et cette nomination a été pour moi une véritable surprise; je vous assure que je m'attendais à celle de M^r. Cuonot que j'aurais



eu arrivé avec plaisir, d'après ce que vous m'en aviez dit, ne me dissimulant pas d'ailleurs que la demande de M^r. Battailleur n'avait pas chance d'aboutir. Qu'importe tout, il y a maintenant chose jugée et il ne me reste plus

qui a fait des vœux pour que M. Hachler
soit un homme de relations agréables et avec
qui on puisse faire bon mariage. Il n'en est
pas moins vrai que c'est une singulière façon
de nommer ainsi s'offrir les Maîtres de
Conférence dans les Facultés, & je ne crois pas
que cette façon soit la bonne. C'est également
votre avis et vous me l'avez promis.

Je vous remercie de vouloir bien me promettre
des vœux d'bonne pour cette amie. Cela
nous rendra service & je vous en serai bien
éconnamiseur.

Nicilly agira Monsieur & cher Maître),
l'assurance de mes sentiments les plus affectueux
et les plus dévoués.

Honoré Dicauf